

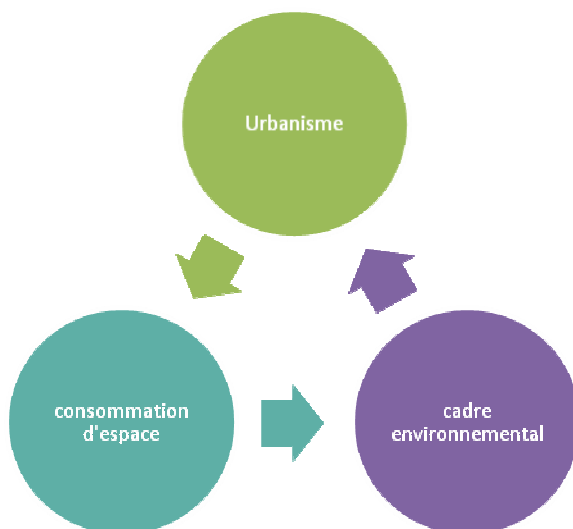
ENVIRONNEMENT ET URBANISME

« Quelle terre la réglementation de l'urbanisme permettra-t-elle de léguer à nos enfants ? »

Introduction :

L-R :

- Qualité environnementale mais fragilité
- Croissance démographique très forte
- Prix du foncier multiplié par 2
- Dans l'Hérault, la densité a été divisée par 4



- 2^{ème} région la plus pauvre de France. Le revenu moyen est de 1300 €/ mois.
Le seuil de pauvreté = revenu moyen divisé par 2 (630 €/ mois)
Le seuil de richesse = le revenu moyen multiplié par 2 (soit 2600 €/ mois)
Il est très compliqué dans le contexte actuel pour la majorité des personnes d'investir dans un logement vu le prix de l'immobilier. Mais le L-R attire beaucoup de nouvelles population (environ + 1000 nouveaux arrivants / mois) et la demande en logement augmente !

Comment doit-on se positionner en urbanisme sur les 20 à 30 ans qui viennent ?

Savoir et Normes :

Il existe de nombreuses chartes de qualité, de livres blancs, d'agenda 21 depuis très longtemps, et ce, avant la Protocole de Kyoto ! Il ne faut donc pas jouer les surpris lorsqu'on nous parle des problèmes environnementaux !

Un constat : l'individualité prime au quotidien

↳ Nous perdons les notions de GROUPE et de TEMPS

↳ L'urbaniste doit expliquer, identifier, regrouper, faire de la pédagogie, palier à la multiplicité des experts, jouer le chef d'orchestre pour les objectifs généraux et communs.

3 thèmes :

- Réduire la production de CO2

villes compactes : lutter contre l'étalement urbain, développer des TCC, réduire toute les consommations énergétiques ... mais Pb de liens entre chaque objectifs !

Pour accueillir les nouveaux habitants, y-a-t-il un seuil urbain de développement de nos villes, des pôles urbains... ?

Comment opérationnellement peut-on répondre à l'objectif de réduction du CO2 ?

- S'adapter au changement climatique en L-R

Economie d'eau, modification de la nature des plantations, limite de l'urbanisation du bord de mer...

Il existe le syndrome de la Côte d'Azur (urbanisation excessive, voie rapide qui passe dans les centres villes...) qui joue sur la qualité de vie du centre ville.

En L-R, éviter de reproduire ce syndrome dans nos agglos et de préserver les terres de production agricole de notre Arrière Pays :

↳ Trouver des outils pour stopper l'urbanisation sur le littoral

↳ Quel caractère normatif faut-il définir qui pourrait être une solution ?

- Quelles nouvelles méthodes de travail et quelles normes

↳ Dur de cadrer la démarche opérationnelle

↳ Multiplication des labels, des interlocuteurs... faut définir l'ensemble des objectifs pour avoir dans un second temps les outils et les méthodes les plus adaptées pour éviter des débats d'experts et les différentes procédures qui alourdissent et ralentissent les projets.

↳ Définir des cibles pour développer des méthodes de travail

Les objectifs définis par le Grenelle sont beaucoup trop nombreux et on ne sait pas comment les atteindre. Il y a une incitation normative et réglementaire qui focalise trop notre attention, nous perturbe et nous fait donc oublier les choses les plus simples, accessibles et importantes.

Il faut réintroduire dans les actes d'aménager les notions de PROGRAMMATION URBAINE, SIMPLICITE et NORMALITE car nous perdons en authenticité et en originalité.

Rôle et acteurs :

Comment s'organiser pour appréhender la complexité des milieux ?

Confusion entre L'APPROCHE GLOBALE (urbaniste ou un groupe d'individus doit avoir une connaissance fine de l'ensemble des phénomènes qui affecte le territoire étudié) et L'APPROCHE TOTALE (tout contrôler à partir des projets d'aménagement)

↳ Idéologie actuelle : penser localement pour agir totalement ⇒ FAUX !!!!!

Nous parlons beaucoup de vision transversale (désir de cohérence et de coordination des acteurs). Mais, la vision longitudinale est toute aussi importante (vision de l'élu, l'administration, la M-CE, les entreprises de TP, l'utilisateur..C'est avec toutes ces personnes qui ont chacune leur avis et vision qu'il faut discuter, ensemble ! -surtout dans l'AEU-

Il faut bien comprendre le chaînage des acteurs, de l'élaboration du projet jusqu'au rendu. Nous trouvons principalement : un MO soucieux des problématiques environnementales (en HQE, c'est le référentiel, avoir une idée de la finalité pour éviter de partir dans tous les sens), la M-CE qui n'est plus la figure mythique de l'architecte ou de l'urbaniste, on a maintenant un système d'acteurs (archi, urbaniste, BET fluides, BET structures, BET VRD, géomètre, hydrauliciens..) mais ce collectif pose des problèmes d'altération des idées (du au pb de perte de temps pour mettre tout le monde d'accord sur une proposition) et un problème d'approche trop sectorielle (chaque acteur défend son activité et veut la mettre en avant).

Il faut donc :

- faire attention aux propositions que nous faisons dans notre référentiel : il faut être le plus précis possible au moment de l'élaboration du Document de Consultation des Entreprises pour éviter d'avoir des problèmes par la suite. La programmation est donc primordiale. Pensons aussi aux usagers qui vont devoir l'utiliser : ne pas mettre de matériel trop compliqué !
- lutter contre la primauté de la technique dans l'approche environnementale, l'urbaniste : animateur du travail collectif, doit œuvrer pour remettre l'homme au cœur des préoccupations,
- trouver des solutions aux problèmes actuels, l'urbaniste doit proposer, être constructif, imagitatif... donner du sens...
- identifier les nouveaux acteurs et faire appel à leurs compétences : hydrauliciens ? climatologues ? allergologues ?

Ethique et pragmatique :

Question de la posture par rapport à l'engagement dans la vie citoyenne, ouverture et respect

Question de la remise en question de soi et des pratiques

Question de la conviction : ne pas être figé, être en évolution constante

Question de la responsabilité : ici, elle est morale

M.O publique : définit la commande

Profession libérale : répond à cette commande ; il doit re-questionner la M.O en avançant un pas de plus en faisant un questionnement intelligent pour les amener plus loin

Chef de projet : capacité d'action complète

Salarié du privé : questionner son patron pour l'amener lui aussi à aller plus loin dans le domaine du Développement Durable

Question de la planification urbaine et de la programmation

Nous devons faire preuve de bon sens, de simplicité pour arriver à faire une phase de conseils qui permettrait aux usagers de s'approprier les projets.

L'urbaniste doit aller chercher le savoir et le diffuser – c'est un métier d'articulation. Nous devons :

- FORMER
- INFORMER
- POUSSER A AGIR

Bibliographie : « Ville libérale, ville durable ? » Alain Cluzet